



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Dépôt du rapport financier et des faits saillants de l'exercice financier 2019

Saint-Joseph-du-Lac, le 8 juillet 2020 – Le 7 juillet 2020 en séance ordinaire, le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac a déposé le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, et a relaté publiquement les faits saillants dudit rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à la *Loi 122* et à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

Excédent de fonctionnement de 387 079 \$

En 2019, la Municipalité disposait d'un budget de fonctionnement de 8,4 M \$. Le rapport financier 2019 déposé sans réserve par la firme Goudreau Poirier inc fait état d'un excédent de fonctionnement de 387 079 \$, attribuable en majorité :

- au nouveau programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole, totalisant 118 519 \$ pour l'année 2019;
- au dépassement des revenus de mutation, lesquels ont engendré 75 000 \$ supplémentaires par rapport au budget;
- à l'affectation d'un montant de 117 695 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté à la rénovation du bâtiment sis au 959, chemin Principal, alors que celle-ci était prévue à l'activité de fonctionnement.

Des immobilisations variées et durables

En 2019, des immobilisations de natures variées totalisant un montant de 1 586 000 \$ ont été réalisées, notamment en ce qui concerne la réfection et l'agrandissement du stationnement municipal situé derrière la mairie et les divers travaux d'asphalte sur les rues Yvon, Thérèse, Rémi et Benoit. De plus, sur le plan des loisirs, le surfacage du terrain de tennis situé au parc Jacques-Paquin a été réalisé. Enfin, des honoraires professionnels ont été injectés dans le cadre des études préliminaires visant à doter la station d'eau potable d'un système de filtration du manganèse à la source.

Un niveau d'endettement largement sous la moyenne des municipalités de taille comparable

Selon le profil financier édition 2019 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), l'endettement à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée à Saint-Joseph-du-Lac atteint 0,75 \$, comparativement à 1,79 \$ pour la même classe de population ailleurs au Québec. Le niveau d'endettement de la population joséphoise se maintient ainsi largement sous la moyenne, comme c'est le cas depuis de nombreuses années.

Le niveau d'endettement net est présenté sous deux formes :

- 1- L'endettement attribuable à l'ensemble des contribuables, en lien avec des projets d'immobilisations dont les bénéficiaires sont tous les contribuables du territoire de Saint-Joseph-du-Lac. Cette dette nette totalise maintenant 3 734 474 \$.
- 2- L'endettement de secteur, qui consiste à payer des projets locaux dont les bénéficiaires sont les résidents d'un secteur précis. Cette dette nette totalise maintenant 1 379 252 \$.

L'entièreté du rapport financier 2019 ainsi que les faits saillants peuvent être consultés dans la section Finances du site www.sjdl.qc.ca.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca